Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité

Le 11 novembre 2026 **Communiqué de presse**

Votation fédérale du 29 novembre 2026 sur la loi sur le matériel de guerre

Les entreprises romandes concernées au premier chef

À l'approche de la votation fédérale du 29 novembre sur la révision de la Loi sur le matériel de guerre, le Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité (GRPM a réuni les Chambres du commerce et de l'industrie, plusieurs représentants du monde économique et de nombreux responsables politiques afin de rappeler les enjeux de cet objet en Suisse romande. Leur constat est clair : cette votation aura des répercussions non seulement sur la politique de sécurité du pays, mais également sur son tissu industriel, son potentiel d'innovation et ses emplois qualifiés.

Un écosystème industriel et technologique bien implanté
La Suisse romande compte aujourd'hui 93 entreprises actives dans l'économie de la défense. A cela s'ajoutent les entreprises membres de Swissmem ASD. Présentes dans des domaines tels que l'aérospatial, la cybersécurité, les technologies de capteurs, les logiciels ou encore les systèmes à double usage, ces entreprises développent des compétences de pointe qui trouvent des applications aussi bien civiles que militaires. À travers leurs activités, elles génèrent des retombées pour un réseau important de fournisseurs, de sous-traitants, de centres de recherche et de partenaires académiques.

Préserver les compétences et l'innovation
Les intervenants ont relevé que l'évolution du contexte international renforce l'importance de disposer en Suisse d'une base industrielle et technologique solide. Le maintien d'activités de recherche, de développement et de production permet de conserver des compétences stratégiques, de soutenir l'innovation et de créer des emplois hautement qualifiés. À l'inverse, un affaiblissement de cet écosystème pourrait favoriser la localisation de ces activités à l'étranger et réduire les opportunités offertes aux entreprises et aux talents suisses.

Des perspectives de développement pour la Suisse romande
Les perspectives du secteur sont également porteuses pour la Suisse romande. Le mandat confié à RUAG d'investir 100 millions de francs dans la région témoigne du potentiel de développement existant et des opportunités qui pourraient bénéficier aux entreprises romandes. La votation du 29 novembre ne porte pas uniquement sur une adaptation du cadre légal. Elle touche à la capacité de la Suisse romande à attirer les investissements, à développer les technologies de demain et à préserver les compétences qui font leur force industrielle.

Comme le relève Christophe Gerber, président du GRPM : « En Suisse romande, nous disposons d'entreprises innovantes et de compétences reconnues dans les technologies de défense. L'enjeu est de leur permettre de se développer ici, afin de préserver les emplois, les investissements et les savoir-faire dont notre pays a besoin. »

Contacts : Philippe Zahno, Secrétaire général du GRPM, 079 459 72 85